

**CONTRE LE VIH/SIDA ET LES IST**  
Unité - Progrès - Justice

---



**INITIATIVE DE L'ALLIANCE DES MAIRES ET RESPONSABLES  
MUNICIPAUX POUR DES ACTIONS COMMUNAUTAIRES DE LUTTE  
CONTRE LE VIH/SIDA AU NIVEAU LOCAL (AMICAALL)**



# PROFIL MUNICIPAL

Arrondissement de Do

Commune de Bobo-Dioulasso

BURKINA FASO

*Mars 2007*

# SOMMAIRE

---

SOMMAIRE.....	2
PREFACE.....	3
REMERCIEMENTS.....	4
LISTE DES ABREVIATIONS.....	5
PREMIERE PARTIE : PRESENTATION GENERALE DE L'ARRONDISSEMENT.....	6
<b>I. BREF RAPPEL HISTORIQUE .....</b>	<b>6</b>
<b>II. SITUATION GEOGRAPHIQUE ET ADMINISTRATIVE DE L'ARRONDISSEMENT DE DO .....</b>	<b>6</b>
<b>III. SITUATION SOCIODEMOGRAPHIQUE ET INFRASTRUCTURES .....</b>	<b>8</b>
3.1. Démographie.....	8
3.2. Economie.....	10
3.3. Santé.....	10
3.4. Education.....	11
3.5. Tourisme et hôtellerie.....	12
3.6. Infrastructures administratives.....	12
3.7. Autres Infrastructures sociales.....	12
3.8. Les confessions religieuses.....	12
<b>IV. IDENTIFICATION ET DESCRIPTION DE L'ARRONDISSEMENT DE DO.....</b>	<b>13</b>
4.1. Attributions de l'Arrondissement de Do.....	13
4.2. Bureau du Conseil Municipal.....	14
4.3. Liste nominative des conseillers municipaux.....	14
4.4. Budget annuel de l'Arrondissement.....	15
4.5. Sources de revenus et services de l'Arrondissement.....	15
DEUXIEME PARTIE : LA REPONSE AU VIH/SIDA DANS LA MUNICIPALITE, ETAT DES LIEUX ET BESOINS A SATISFAIRE.....	17
<b>I. LA POLITIQUE D'ARRONDISSEMENT DE LUTTE CONTRE LE VIH/SIDA .....</b>	<b>17</b>
<b>II. LA REPONSE DE L'ARRONDISSEMENT AU VIH/SIDA .....</b>	<b>17</b>
2.1. Structures existantes.....	17
2.2. Dépistage.....	18
2.3. Sensibilisation.....	18
2.4. Prévention de la transmission Mère- Enfant (PTME).....	18
2.5. Prise en charge des PVVIH.....	19
2.6. Formation.....	19
<b>III. ACQUIS, DIFFICULTES ET RECOMMANDATIONS.....</b>	<b>19</b>
3.1. Acquis.....	19
3.2. Difficultés.....	20
3.3. Recommandations.....	20
BIBLIOGRAPHIE.....	21

---

## PREFACE

---

Le VIH/SIDA est une question d'actualité et nous concerne tous. C'est un problème qui nous préoccupe car il déstabilise nos sociétés dans nos projets de développement. Il s'avère donc nécessaire que tous, nous nous y intéressions afin de dégager de nouvelles stratégies pour venir à bout de cette pandémie. Il est donc important que tous les acteurs qui combattent le VIH/SIDA soient plus disponibles à agir davantage pour des sociétés plus responsables et heureuses.

Je félicite et encourage particulièrement la stratégie de l'AMICAALL qui se base sur des pratiques de développement, à savoir réunir les responsables influents des autorités locales et les chefs communautaires, leur donner l'opportunité de mieux comprendre et de formuler les réalités locales et enfin, investir dans le développement et leur capacité à gérer et à faciliter une riposte plus vaste et sectorielle aux défis croissants que pose le VIH/SIDA dans leurs villes et villages.

En tant qu'élus locaux, j'exhorte tous les acteurs et les leaders locaux, de prendre l'engagement sincère pour des actions concrètes de lutte contre le VIH/SIDA.

Je remercie tous les partenaires et les acteurs de cette démarche qui contribue à valoriser le leadership local

**Monsieur Moustapha TINTO,**

Maire de l'Arrondissement de Do

## REMERCIEMENTS

---

Le présent document est le fruit des efforts conjugués de plusieurs acteurs et partenaires impliqués dans la lutte contre le Sida à des niveaux locaux, nationaux et internationaux tels que l'Alliance siège et le Programme de Partenariat ONU-AMICAALL, le Secrétariat Permanent du Conseil National de Lutte contre le VIH/SIDA et les Infections Sexuellement Transmissibles (SP/CNLS-IST), le Programme d'Appui au Monde Associatif et Communautaire (PAMAC). L'équipe technique d'appui/accompagnement de l'Alliance des Maires et Responsables Municipaux du Burkina Faso sur le VIH/SIDA (AMRBF/VS) qui a reçu le mandat d'exécution pour cette étude et l'ensemble des acteurs locaux engagés dans la conception du présent document, adressent leurs remerciements aux personnes ci-après :

- Monsieur Moustapha TINTO, Maire de l'Arrondissement de Do, pour son engagement à la lutte contre le VIH/SIDA et pour sa disponibilité à fournir des renseignements sur sa municipalité et à tous ses collaborateurs ;
- A toutes les personnes ressources (conseillers municipaux, chefs traditionnels, religieux, notables, et autres) de l'Arrondissement ;
- A toutes les structures communautaires de lutte contre le Sida de l'Arrondissement.

L'Arrondissement de Do adresse ses remerciements à l'Alliance siège, au Programme de Partenariat ONU-AMICAALL, au SP/CNLS-IST et au PAMAC pour leur soutien à la préparation de cette publication qui a été réalisée par l'équipe technique de l'AMRBF/VS en collaboration avec les personnes ressources de l'Arrondissement de Do.

## LISTE DES ABREVIATIONS

---

<b>AMICAALL :</b>	Initiative de l'Alliance des Maires et Responsables Municipaux pour des Actions Communautaires de lutte contre le VIH/SIDA au niveau Local
<b>CDVA :</b>	Conseil Dépistage Volontaire Anonyme
<b>CMA :</b>	Centre Médical avec Antenne Chirurgicale
<b>IEC/CCC :</b>	Information Education Communication/Communication pour le Changement de Comportement
<b>INSD:</b>	Institut Nationale des Statistiques et de la Démographie
<b>IST:</b>	Infections Sexuellement Transmissibles
<b>LNSP:</b>	Laboratoire National de Santé Publique
<b>MEG :</b>	Médicaments Essentiels et Génériques
<b>MESSRS :</b>	Ministère de l'Enseignement Secondaire Supérieur et de la Recherche Scientifique
<b>ONG:</b>	Organisation Non Gouvernementale
<b>ONU-AMICAALL :</b>	Programme de partenariat entre l'Organisation des Nations Unies et l'Initiative de l'Alliance des Maires et Responsables Municipaux pour des Actions Communautaires de Lutte contre le VIH/SIDA au niveau local
<b>PAMAC:</b>	Programme d'Appui au Monde Associatif et Communautaire
<b>PTME :</b>	Prévention de la Transmission du VIH de la Mère à l'Enfant
<b>PVVIH :</b>	Personne Vivant avec le VIH
<b>SP/CNLS –IST :</b>	Secrétariat Permanent du Conseil National de Lutte contre le VIH/SIDA et les IST
<b>VIH/SIDA:</b>	Virus de l'Immunodéficience Humaine /Syndrome de l'Immunodéficience Acquis

# **PREMIERE PARTIE : Présentation générale de l'Arrondissement**

---

## **I. Bref rappel historique**

De 1960 date de l'indépendance à 1988, la Commune de Bobo-Dioulasso était une seule entité.

Le 24 novembre 1988 suivant Kitti N°AN-II-0095/FP/MAT, elle connaît une réorganisation administrative qui la divise en (03) Communes. Ce sont :

- la Commune N°1,
- la Commune N°2,
- la Commune N°3.

Dans la même année, cette réorganisation est rectifiée par le Kitti N°AN-VI0316/FP/MAT reconstituant la Commune et transformant les trois (03) Communes en Arrondissements avec les mêmes limites géographiques.

Dans le souci de valoriser l'identité culturelle de la Commune, les (03) Arrondissements ont été baptisés comme suit :

- Arrondissement de Do pour la Commune N°1,
- Arrondissement de Dafra pour la Commune N°2,
- Arrondissement de Konsa pour la Commune N°3.

Le 12 mai 1993 ce baptême a été officialisé par la loi N°006/93/ADP portant statut particulier de la ville de Bobo-Dioulasso.

## **II. Situation géographique et administrative de l'Arrondissement de Do**

L'Arrondissement de Do occupe la partie Nord de la Commune de Bobo-Dioulasso. Le Boulevard de la révolution le limite à l'Ouest avec l'Arrondissement de Konsa. A l'Est le Marigot Houet et le chemin de fer le limite avec les Arrondissements de Konsa et de Dafra.

Sur une superficie de 36,87 km<sup>2</sup>, résident 152 875 habitants.

L'Arrondissement est composé de 07 secteurs dont les secteurs 02, 10, 11, 12, 13, 22, et 23. Le secteur 11 abrite le siège de l'Arrondissement.

L'Arrondissement de Do a un climat tropical de type soudanien caractérisé par deux grandes saisons :

- une grande saison humide qui s'étend de Mai à Novembre,
- une saison sèche de Décembre à Avril.

Toutefois, on peut distinguer à l'intérieur de ces deux grandes saisons de petites variations climatiques :

- une période fraîche et sèche de Décembre à Février,
- une période grande chaleur en Mars et Juin,
- une petite période fraîche de Juillet à Septembre,
- une petite période chaude d'Octobre à Novembre.

Les températures moyennes varient entre 24,9°C et 30,2°C avec une amplitude technique relativement faible de 5,3°C.

Situé dans la zone soudanienne, l'Arrondissement de Do enregistre comme toute la commune de Bobo une pluviométrie considérable oscillant entre 900 et 1 100 mm. La saison des pluies dure 06 mois et le plus pluvieux demeure le mois d'Août. Cependant, on constate des fluctuations en dents de scie aussi bien en qualité d'eau tombée qu'en nombre de jours de pluie.

L'Arrondissement a un relief marécageux en saison des pluies. On rencontre trois types de sols dans l'Arrondissement :

- les sols gravillonnaires : ce sont des sols ferrugineux tropicaux lessivés à concrétion sur sédiment sablo-argileux de profondeur faible (inférieur à 40 cm) ;
- les sols argilo-sableux très propices à la culture arbustive ;
- les sols sableux au surface et argileux en profondeur : ce sont les sols ferralitiques très profonds (3 à 4 mètres).

Cette situation des sols de l'Arrondissement est favorable à l'éclosion d'un couvert végétal consistant. L'Arrondissement est excédentaire du point de vue production végétal. Cependant des mesures doivent être prises pour protéger cet acquis dans la perspective du boum démographique que va connaître la Commune de Bobo en général.

La couverture végétale de l'Arrondissement a permis la conservation d'animaux sauvages : lièvres, castors, perdrix. Cette faible énumération s'explique par le boum démographique qui a entraîné une émigration des animaux vers d'autres départements.

La pêche, quant à elle, est très peu développée dans la commune elle-même.

### **III. Situation sociodémographique et infrastructures**

#### **3.1. Démographie**

Selon le recensement général de la population et de l'habitat de décembre 1996, la population de Do est estimée à 152 875 habitants.

L'ethnie dominante est le Bobo à laquelle on peut ajouter entre autres les Mossis, les Samogo et les Senoufo.

La population de Do est très jeune. Les moins de 15 ans représentent 46 % de la population avec un sex-ratio de 98 hommes pour 100 femmes. La population active représente 51 % de la population avec un sex-ratio de 104 et les plus de 51 ans représentent 1,8 % de la population avec sex-ratio de 94.

Cette extraordinaire jeunesse s'explique par l'indice synthétique de fécondité. En 1985-1990, cet indice a atteint 6,5 enfants par femme. L'allure de la pyramide des âges de l'Arrondissement ressemble à celle des pays en voie de développement (une large base qui se rétrécit rapidement et progressivement).

## Répartition de la population de Do

SECTEURS	NOMBRE DE CONCESSIONS	POPULATION		TOTAL
		HOMMES	FEMMES	
02	1 432	12 300	12 190	24 490
10	2 359	11 837	11 861	23 698
11	4 981	25 140	24 635	49 775
12	1 638	11 127	10 734	21 861
13	1 646	6 445	6 113	12 558
22	2 539	8 907	8 502	17 402
23	450	1 551	1 533	3 084
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>15 052</b>	<b>77 307</b>	<b>75 568</b>	<b>152 875</b>

Le type d'habitat est les cases rondes ou rectangulaires en banco recouvertes de toit de paille. En ville, il y a un habitat beaucoup plus moderne et les bâtiments en matériaux définitifs prennent actuellement une importance très marquée.

La régularisation de l'ordre social se fait à travers trois systèmes :

- le système traditionnel : la cohésion de Bobo repose sur la reconnaissance collective de l'autorité d'une génération sur une autre. Traditionnellement plusieurs types de régulation existent :
  - la grande famille : à ce niveau le régulateur du conflit est le chef de famille ;
  - le chef de village : lorsque le conflit oppose deux (02) ou plusieurs familles, son régulateur est le chef de village qui réunit les notables à cet effet.Lorsqu'il s'agit des conflits fonciers le mode de régulation incombe au chef de terre ;
- le magio - religieux : c'est la forme de régulation la plus officiellement usitée. Ici il y a une élimination physique de la personne qui trouble « l'ordre social » ;
- le système moderne : lorsqu'au niveau traditionnel le règlement d'un conflit ne rencontre pas de consensus, il y a la saisine des démembrés de l'Etat. L'Arrondissement a connu plusieurs cas avec les tribunaux populaires de conciliation (les divorces).

Trois religions principales sont pratiquées dans l'Arrondissement. Ce sont :

- l'Islam qui regroupe le plus de fidèle,
- le Christianisme,
- l'Animisme.

L'Islam et le Christianisme peuvent être considérés comme des religions « populaire » qui contrastent avec la forte influence que l'animisme exerce sur la population.

### **3.2. Economie**

Depuis quelques années l'on constate une dégradation persistante et inquiétante de l'activité économique à Bobo-Dioulasso, ville autrefois florissante, prospère et belle. A ce niveau des mesures d'urgence sont à prendre en vue de la relance économique.

Dans ce domaine, l'arrondissement de Konsa, constitue le moteur des activités économiques et commerciales.

Cependant l'Arrondissement de Do est doté de quelques marchés dans les secteurs 11 et 12. Trois marchés au secteur 10 (marché d'Accart - Ville, le marché de poissons et le parc à bétail).

### **3.3. Santé**

#### *Infrastructures sanitaires*

Les infrastructures sanitaires au sein de l'Arrondissement sont les suivantes :

- la Direction Régionale de la Santé des Hauts – Bassins au secteur 02,
- la Maternité Farakan au secteur 02,
- le Centre de Santé et de Promotion Sociale d'Accart – Ville au secteur 10,
- le Centre Médical avec Antenne Chirurgicale du secteur 22,
- le Centre de Santé et de Promotion Sociale du secteur 11,
- la Maternité de Sababy,
- le Centre de Santé et de Promotion Sociale de Dogona au secteur 13,
- le Centre de Santé et de Promotion Sociale de Kiri au secteur 23.

### **3.4. Education**

#### ***Enseignement primaire :***

Au niveau de l'enseignement primaire, on dénombre neuf (09) écoles publiques et douze (12) privées.

#### ***Enseignement secondaire :***

Il existe au total vingt et un (21) établissements secondaire dans l'Arrondissement de Do répartis de la manière suivante :

#### **Secteur 02**

- Elite Noire,
- Lycée Charles De Gaule I,
- Lycée Saint Denis,
- Collège André Dupart.

#### **Secteur 10**

- Collège de la Providence.

#### **Secteur 11**

- Lycée Bethanie I,
- Collège Privé la Paix,
- Lycée Intégration,
- Collège Paré Issa,
- Lycée Privé la Bonne nouvelle,
- Lycée Arthman,
- Lycée communal,
- Lycée Charles De Gaule II,
- Lycée technique Charles De Gaule,
- Lycée Nako Nomounou.

#### **Secteur 13**

- Collège Technique Adélaïde de C.I.C.E.

## **Secteur 22**

- Lycée Anta Diop I,
- Lycée Anta Diop II,
- Collège Evangélique II,
- Lycée professionnel,
- Collège privé Hermallo

### **3.5. Tourisme et hôtellerie**

L'Arrondissement de Do ne dispose pas d'infrastructures hôtelières ni de sites touristiques.

### **3.6. Infrastructures administratives**

Tous les services administratifs de l'Etat sont représentés dans l'Arrondissement de Do.

### **3.7. Autres Infrastructures sociales**

#### L'eau

L'Arrondissement de Do est principalement alimenté par l'ONEA (Office National de l'Eau et de l'Assainissement).

#### L'électricité

Tous les secteurs de l'Arrondissement de Do sont électrifiés grâce à la Société Nationale d'Electricité du Burkina (SONABEL).

#### Les routes

Deux grands axes traversent l'Arrondissement :

- l'axe Bobo – Bamako,
- l'axe Bobo – Ouahigouya.

Trois voies bitumées et éclairées dans les secteurs 10 et 22.

### **3 8. Les confessions religieuses**

Trois (03) principales religions se partagent les croyants :

- le Christianisme avec deux (04) communautés distinctes :
  - . la communauté Catholique (plus ancienne),

- . la communauté Protestante constituées d'Apostoliques, de Pentecôtistes et des, Assemblées de Dieu,
- . l'Alliance Chrétienne,
- . la Vie Profonde.
  
- l'Islam avec ses trois (03) communautés :
  - . les Sunnites,
  - . les Tidjanis,
  - . les Musulmans.
  
- l'Animisme avec son système d'organisation bien spécifique

#### **IV. Identification et description de l'Arrondissement de Do**

Nom de l'Arrondissement : Do

Nom du Maire : Moustapha TINTO

Adresse : BP 383 Bobo-Dioulasso

Tel : 20 98 29 60

##### **4.1. Attributions de l'Arrondissement de Do**

De manière générale, les attributions de la commune sont celles énoncées dans les textes portant décentralisation, c'est à dire le développement local et l'amélioration du cadre de vie de la population.

En particulier, il est chargé :

- Du développement économique à savoir la promotion de l'action économique, la protection de l'environnement et la gestion des ressources naturelles ;
- De la planification de l'aménagement du terroir, de l'urbanisme et de l'habitat ;
- Du développement sanitaire et social à savoir la santé de la population et de l'action sociale ;
- Du développement urbain à savoir l'amélioration du cadre de vie des populations ;
- Du développement éducatif, sportif et culturel.

## 4.2. Bureau du Conseil Municipal

Nom et Prénom	Fonction	Contact
Moustapha TINTO	Maire	70 20 04 43
SANOY Yacouba	1 <sup>er</sup> Adjoint au Maire	76 61 81 51
KARAMBIRI Issaka	2 <sup>ème</sup> Adjoint au Maire	76 67 13 45
SANOY Ernest	Président de la Commission affaires générales, sociales et culturelles	76 81 82 39
TRAORE Rasmané	Président de la Commission affaires économiques et financières	76 61 11 46
TANOY Siaka / Zantigui	Présidente de la Commission environnement et développement local	70 20 47 51

## 4.3 Liste nominative des conseillers municipaux

N° d'ordre	Nom et prénoms	Secteur
1.	NACANABO N. Félix	02
2.	MOUKORO Issa	02
3.	TANOY Siaka / Zantigui	02
4.	ROUAMBA Arouna	02
5.	TRAORE Bibata	02
6.	TRAORE Danouma Baba	10
7.	COULIBALY Moussa	10
8.	BARRO Madialya	10
9.	BATIONO Bayon Maurice	10
10.	SANKARA Aboudou	11
11.	KABORE/OUATTARA Téné	11
12.	TRAORE Rasmata	11
13.	SAVADOGO Bèga Ousmane	11
14.	SANOY Issa	11

15.	SANOOU Salia	12
16.	TINTO Moustapha	12
17.	OUEDRAOGO/KONE Haoua	12
18.	TRAORE Aly Dagba	12
19.	SANOOU Ernest	13
20.	SANKARA Ramata	13
21.	TOURE Fanta	13
22.	KARAMBIRI Siaka	22
23.	OUEDRAOGO R. Fulbert	22
24.	BASSIERE Batio	22
25.	SANOOU Thomas	23
26.	SANOOU Yacouba	23
27.	SANOOU Zézouma Paulin	23

#### **4.4. Budget annuel de l'Arrondissement**

Budget 2006 : 138 730 000 F CFA

#### **4.5. Sources de revenus et services de l'Arrondissement**

##### a. Recettes de l'Arrondissement

Les principales recettes de l'Arrondissement comprennent :

- Les recettes fiscales,
- Les revenus du domaine et de l'exploitation des services,
- Les subventions de l'Etat, les dons et legs,
- Les emprunts.

##### b. Services de l'Arrondissement

Il s'agit de :

- Le Cabinet du Maire,
- Le Secrétariat particulier du Maire,
- Le Secrétariat général,
- Le Service domanial,
- La Comptabilité,

- L'état civil,
- Le Service Technique Municipal,
- Le Tribunal d'Arrondissement,
- Le Service Social,
- La Régie de Recettes,
- La Bibliothèque.

## **DEUXIEME PARTIE : La réponse au VIH/SIDA dans la municipalité, état des lieux et besoins à satisfaire**

---

### **I. La politique d'Arrondissement de lutte contre le VIH/SIDA**

Il existe un Comité d'Arrondissement de Lutte contre le Sida (CALs) présidé par le Maire dont les actions s'inscrivent en droite ligne dans la politique nationale du Cadre Stratégique de Lutte contre le Sida 2006-2010.

Le comité d'Arrondissement a des ramifications, au niveau sectoriel (Comité Sectoriel de Lutte contre le Sida (CSLS)). Ces différents comités (CALs, CSLS) sont coordonnés par le Comité Provincial de Lutte contre le Sida (CPLS), et travaillent en collaboration avec le district sanitaire de Do et les Centres de Santé et de Promotion Sociale (CSPS) ainsi que les associations de lutte contre le sida.

#### **La composition du Comité d'Arrondissement de Lutte contre le SIDA**

Le CALs de l'Arrondissement de Do est présentement en renouvellement.

### **II. La réponse de l'Arrondissement au VIH/SIDA**

Le Comité d'Arrondissement de Lutte contre le Sida n'ayant pas fonctionné, la lutte contre le VIH/SIDA est essentiellement menée par le District Sanitaire (CDVA-CMA), les CSPS et évidemment les associations à base communautaire.

Les actions relèvent de la Prévention, de la Promotion du Conseil et du Test de dépistage Volontaire et Anonyme, de la prise en charge des personnes infectées, du Programme PTME et de la surveillance de l'épidémie.

#### **2.1. Structures existantes**

Il y a, d'une part, les structures étatiques qui comprennent le CMA, l'Action Sociale, les CSPS, le Comité d'Arrondissement et Sectoriel de Lutte contre le SIDA, les associations et les confessions religieuses d'autre part.

Les différentes actions menées prennent en compte les cinq (05) domaines d'action prioritaire du Cadre Stratégique de lutte contre le Sida 2006-2010 ; la prévention, la prise en charge médicale, l'appui juridique, la surveillance épidémiologique et le renforcement des capacités.

## 2.2. Dépistage

Le conseil et le test de dépistage réalisés de façon continue sont du ressort du CDVA, CMA et quelques structures associatives, avec des mesures d'accompagnement à savoir, les soins et le soutien des personnes infectées.

Services offerts selon les prestataires

Prestataires Services offerts	CDVA-CMA	CSPS d'Accart - Ville	CSPS Colma
Conseil dépistage volontaire en poste fixe	X	X	X

## 2.3. Sensibilisation

La sensibilisation demeure l'activité principale des différentes structures existantes dans la commune. Il s'agit notamment :

- des CSPS,
- des Comités sectoriels,
- des associations.

Les activités menées sont les causeries éducatives, les projections de film, les théâtres forums et les conférences.

## 2.4. Prévention de la transmission Mère- Enfant (PTME)

Le Programme PTME et la Surveillance de l'épidémie sont du ressort du CMA, des CSPS de l'Arrondissement.

## **2.5. Prise en charge des PVVIH**

Les activités de prise en charge sont :

- l'accès aux médicaments et aux ARV,
- l'accès aux soins,
- le soutien psychosocial,
- l'observance aux médicaments.

Elles sont menées principalement par le CMA et quelques structures associatives.

## **2.6. Formation**

En dépit de l'existence timide d'Associations de lutte contre le SIDA dans l'Arrondissement de Do, la formation des Pairs Educateurs en matière de VIH/SIDA, le plaidoyer et la mobilisation des ressources est assurée par la Maison des Association de lutte contre le Sida (MAS). Un Centre de formation est aménagé à cet effet.

## **III. Acquis, difficultés et recommandations**

### **3.1. Acquis**

Des acquis considérables sont à noter dans l'Arrondissement de Do.

Il s'agit de :

- L'implication des ONG dans la lutte contre le VIH/SIDA ;
- L'engagement et la volonté des premiers responsables de l'Arrondissement contre le VIH/SIDA ;
- Les actions de prévention/sensibilisation et de prise en charge par les associations ;
- L'implication des agents de santé dans la lutte.

Les activités de sensibilisation menées par les différentes structures sanitaires et du monde communautaire à l'endroit de leur public cible ont permis d'enregistrer une baisse du taux de transmission dans l'Arrondissement. En effet, le nombre de transmission est passé de 7,17% en 2001 à 3,7% en 2003 (source : EDS 2003).

### **3.2. Difficultés**

- faible promotion du condom surtout le fémidom,
- faiblesse de coordination des activités des structures intervenant dans l'Arrondissement,
- insuffisance d'équipement,
- insuffisance du personnel qualifié,
- insuffisance de formation en matière de VIH/SIDA.

### **3.3. Recommandations**

Les recommandations qui peuvent être formulées sont les suivantes :

- Former les élus locaux en matière de VIH/SIDA ;
- Former les agents de santé en matière de VIH/SIDA ;
- Impliquer davantage les agents de santé dans la lutte ;
- Instaurer un cadre de concertation entre les différents acteurs intervenants dans le domaine ;
- Renforcer / redynamiser les activités d'IEC/CCC ;
- Plaidoyer pour la mobilisation des ressources.

## BIBLIOGRAPHIE

---

- AMICAALL Cameroun, « Profil municipal de Nanga », Janvier 2005 ;
- Arrondissement de Do, « Monographie de l'Arrondissement de Do »,
- Conseil National de Lutte contre le VIH/SIDA et les IST, « Cadre Stratégique de Lutte contre le VIH/SIDA et les IST 2006-2010 », Juillet 2005
- Ministère de l'Administration Territoriales et de la Décentralisation, « Textes portant orientation de la décentralisation au Burkina Faso », Août 1998
- Ministère de l'Economie et du Développement, « Recensement général de la population et de l'habitat », INSD, 1996